de mettre la main sur tout cela dès que nous aurons pu en donner l'accès aux colons, jo puis dire avec certitude que notre population augmentera dans des proportions prodigieuses en nombre, en richesses et en puissance. (Ecoutez! écoutez!) Jusqu'ici notre peuple a eu à se soumettre aux difficultés que toute population rencontre dans un pays nouveau comme l'est le nôtre; mais le Canada est maintenant à la veille de se faire une position importante sous le rapport commercial, et à mesure que cette importance augmentera, nous pourrons nous occuper davantage de colonisation à l'intérieur et de former une nouvelle nationalité—si toutefois je puis me servir de ce terme qui a été si fortement critiqué—dans ce vaste pays de l'ouest où l'on voit à peine aujourd'hui l'homme civilisé. (Ecoutez! écoutez!) Je ne me propose pas, M. l'ORATEUR, de suivre l'exemple qui a été donné, c'est-à-dire de parler pendant 4 ou 5 houres sur ce sujet; je ne veux que faire connaître mes vues à l'ézard de la confédération de ces provinces, et laisser ensuite le champ libre à d'autres hon, messieurs. Mon désir est que les débats aient lieu avec toute la rapidité possible; et croyant que pour arrivor à ce résultat nous devons renoncer aux longs discours, je vais m'empresser d'en donner l'exemple en terminant bientôt mes observations. (Ecoutez! écoutez!) Je crois, M. l'Orateur, que la confédération est à désirer, qu'elle peut se réaliser, et que c'est ce que nous pourrons avoir de mieux. C'est surtout cette dernière raison qui doit nous porter à l'accepter. Il faut absolument que nos difficultés se règlent de quelque manière, et je pense que le projet qui nous est offert est de nature à y remédier. Il excède, je le crois, les espérances que quelques uns d'entre nous avaient lorsque le gouvernement actuel fut formé pour opérer une réforme, et je pense, M. l'ORATEUR, qu'en votant contre, les membres du Haut-Canada commettraient la plus grande des folies. (Ecoutez ! écoutez !) Je sais, cependant, qu'ils se garderont bien de le rejeter. Je crois que par lui nous aurons obtenu la représentation d'après le nombre ; que nous aurons obtenu cette justice pour laquelle nous luttons depuis si longtemps,-notre juste part d'influence dans la politique financière du pays,—et par-dessus tout, la perspective de former une grande nation anglaise sur ce continent. Devant de pareils avantages, nous devons mettre de côté tout esprit de parti, toute animosité dont l'origine est antéricure au projet, et cela afin que tous nous lui donnions un cordial appui Quant au mien, il lui est assuré. Je crois mes commettants en faveur de ce projet, et qu'il en est de même de tout le peuple du Haut-Canada. (Applaudissements.)

M. MORRIS — Le député de Lambton. M. l'Orateur, a donné, je pense, un bon exemple, et je vais faire mon possible pour le suivre. Ainsi que l'out fait observer plusieurs qui se sont fait entendre, je dois d'abord dire que la question qui nous occupe n'est plus nouvelle; car, comme l'a dit l'hon. député de Montréal-Ouest, il y a déjà bien des années, et à différentes reprises, qu'elle a été soumise à l'opinion du peuple de ce pays. Il n'entre pas dans mon intention de suivre cet hon. monsieur dans la narration intéressante qu'il a su faire de l'historique de cette question ; mais je désire attirer l'attention de la chambre sur le fait que c'est la troisième fois que cette question a été formellement soumise à la législature par le gouvernement de ce pays. C'est, je crois, en 1858, qu'elle le fut pour la première fois, ainsi qu'on peut le voir par le discours du trône prononcé à la fin de la session de cette année-là, et dans lequel se trouvent les lignes que je vais lire :-

"Dans le cours de la vacance, je me propose d'entrer en comunication avec le gouvernement de Sa Majesté, et avec le gouvernement de nos sœurs-colonies sur un autre sujet d'une trèsgrande importance. Je désire les inviter à discuter avec nous les principes sur lesquels pourrait plus tard s'effectuer une union d'un caractère fédéral entre les provinces de l'Amérique Britannique du Nord."

Cette déclaration formelle fut suivie de la dépêche dont il a fréquemment été question en cette chambre et durant ces débats, et qui a servi de base à la motion faite pendant la session dernière par l'hon. député d'Oxford-Sud, motion qui a déjà eu d'heureux résultats, mais qui est destinée à en produire de bien grands. (Ecoutez! écoutes!) Je crois que la nomination du comité proposé par cet hon. monsieur fera époque dans l'histoire de notre pays (Ecoutez ! écoutez !) l'arlons maintenant de la seconde fois que cette question fut soumise à l'attention du peuple et de la chambre. A ceux qui s'opposent au projet, vous avez entendu dire que le pays avait été pris à l'improviste, qu'ils ne comprennent pas ce projet et ne sont pas prêts à le discuter. Eh ! bien, M. l'ORATEUR, l je dem anderai à cet égard si le gouvernement